

## **LES MOYENS FINANCIERS DE LA RECHERCHE**

### **Critères d'allocation des moyens**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, l'UAG va répartir les moyens selon ses propres critères, puisque les crédits ne sont plus fléchés.

- pour le moment, chaque UR labellisée dans le cadre du précédent contrat a des crédits déjà ouverts au moins à 50 % du montant précédemment attribué ;

- objectif : attribuer les moyens selon des critères objectifs permettant d'évaluer a posteriori

Rappel : Pour bien comprendre, il convient de revenir brièvement sur le fonctionnement du modèle sympa du point de vue de la recherche ainsi que sur certains éléments de contexte.

#### 1) fonctionnement du modèle

- la répartition des crédits recherche **entre établissement** : tous les crédits recherche anciennement fléchés (unités, fédérations, PPF...) sont additionnés et répartis entre établissements selon le nombre **d'enseignants-chercheurs "produisants"** (les financements ne dépendent pas de la taille des équipes).

- Ces crédits font l'objet d'une double pondération :

- en fonction des notes des unités de recherche (pondération de C = 1 ; B = 2 ; A = 3 ; A+ = 4).

- pondération liée aux secteurs scientifiques des unités de recherche (en 2009 de l'ordre de : SHS (DS6 et 7) 1 ; SDV (DS 5 et 10) 1.57 ; SE (DS 1, 2, 3, 4, 8, 9) 2.25). Il s'agit d'indications, ces données étant susceptibles d'évoluer en 2011 (en outre, il semblerait qu'il y ait une inversion entre SDE et SDV).

Une fiche doit être envoyée prochainement à chaque établissement pour préciser les données retenues *in fine* (après prise en compte des éventuelles corrections signalées relatives aux données initiales) et les modalités de calcul.

**Précision** : les crédits anciennement attribués aux fédérations n'ont pas fait l'objet de traitement spécifique : comme pour les crédits des unités, ce sont le nombre de producteurs et la note de l'unité qui sont les clés de la répartition.

La DGSIP a fourni la liste de producteurs par laboratoires.

2) éléments de contexte : évolution de la carte des laboratoires et de leur périmètre : 23 demandes de création et de renouvellement + 4 FED ou PPF. Situation actuelle **20 équipes + 4 FED** :

- 15 Equipes d'Accueil (dont 3 issues de fusions)
- 3 UMR et 1 UMR ayant comme établissement secondaire l'UAG.
- 1 FRE dont le statut peut encore évoluer en fonction des négociations avec le CNRS.

On note donc la réduction du nombre d'équipes, mais l'élargissement du périmètre de certaines d'entre elles, alors que d'autres ont perdu des membres ; par ailleurs, il faut savoir que les membres qui rejoignent une équipe conservent la note de leur ancienne équipe d'appartenance. Enfin, l'AERES ne procède pas à l'évaluation individuelle des EC. Il est donc impossible de savoir si un chercheur pris isolément est publiant ou pas, notamment lorsqu'il change de laboratoire.

Un correctif pourra être apporté à ces modalités d'attribution afin de ne pas pénaliser des laboratoires bien évalués mais dont les moyens pourraient être diminués à la suite d'une application stricte de ces nouveaux critères.

Par ailleurs, le ratio EC/Affiliés à une unité de recherche est mauvais, il convient de l'améliorer en accordant un bonus aux unités de recherche qui acceptent d'intégrer des EC non affiliés et surtout de les accompagner.

### **Enveloppe spécifique**

- Echanges inter-pôles UAG
- Soutenances de thèses et stages de doctorants
- Soutien au développement avec les organismes de recherche
- Missions d'échanges scientifiques

### **Répartition du BQR**

La priorité sera donnée aux projets structurants portés le cas échéant par plusieurs laboratoires, de façon à mettre un terme aux saupoudrages constatés dans le cadre des précédents contrats. Il s'agira également de favoriser des projets émergents susceptibles de faire l'objet d'une soumission aux moments des appels à projets (ANR, Europe...).

### **Préciput ANR**

Une partie du préciput ANR est mutualisée afin d'apporter un soutien logistique aux laboratoires pour le montage des dossiers, l'autre partie est redéployée vers les laboratoires pour la réalisation de leurs projets.